

La chimiothérapie dans la vessie pour traiter un cancer



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



Document produit par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, diffusé avec son autorisation et adapté à la demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Vous avez appris que vous êtes atteint d'un cancer de la vessie. Votre médecin propose la chimiothérapie pour traiter les cellules cancéreuses dans la vessie. Cette fiche décrit comment se déroule ce traitement et les précautions à prendre.

Pourquoi dois-je recevoir ce traitement ?

Cette chimiothérapie sert à :

- > traiter un cancer peu profond (superficiel) de la vessie
- > empêcher le retour du cancer ou sa progression après une opération de la vessie

En quoi consiste ce traitement ?

Il s'agit de détruire les cellules cancéreuses avec un médicament. Une chimiothérapie peut se donner par différents moyens : par la bouche ou par injection dans la peau, dans les veines ou directement dans un organe comme ici dans la vessie.

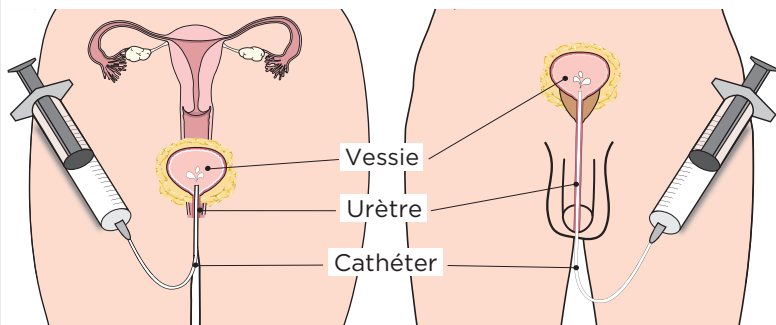
Pour cela, on entre un petit tube souple (cathéter) dans le canal où passe l'urine (urètre), jusque dans la vessie. Cette étape peut être inconfortable. En cas d'inconfort, un anesthésiant local peut vous être appliqué. Parlez-en à votre médecin si cela vous inquiète. Le médicament est ensuite injecté par ce tube (injection intravésicale).

Quelle est la durée et la fréquence des traitements ?

Tout dépend de votre état de santé et du type de cancer. Votre médecin vous dira le nombre de traitements dont vous aurez besoin et pendant combien de temps. Cela peut être très variable d'une personne à l'autre.

Y a-t-il des risques liés à ce traitement ?

Ils sont peu nombreux. **Dans de très rares cas**, le canal où passe l'urine pourrait devenir plus étroit et cela pourrait diminuer la force du jet d'urine.



Le médicament est injecté par un petit tube (cathéter) dans la vessie.

Y a-t-il des précautions à prendre AVANT le traitement ?

Le médicament fonctionne mieux lorsqu'il est concentré. Il faut donc empêcher qu'il se mélange à l'urine dans la vessie. Pour cela :

- > **Ne buvez pas de liquides** durant les **4 heures AVANT** chaque traitement.



- > Si vous prenez des médicaments qui font uriner (**diurétiques**), prenez-les **2 heures APRÈS votre traitement** et non avant. Si vous n'êtes pas sûr que vous prenez des diurétiques, demandez à votre pharmacien ou à votre médecin.

Par ailleurs, avant chaque traitement, dites à votre médecin et votre infirmière si :

- vous êtes enceinte ou vous allaitez
- vous avez des symptômes d'infection urinaire (envies pressantes, brûlures au moment d'uriner)

Si vous avez une infection urinaire, votre traitement sera peut-être retardé le temps de la soigner.

- vous avez des symptômes de rhume, de grippe ou une autre infection (gorge, dents...)
- vous avez d'autres questions qui vous inquiètent

Quelles sont les étapes du traitement ?

Chaque traitement dure de 15 à 30 minutes. Mais il faut prévoir de 2 à 4 heures en tout pour :

- > l'évaluation de l'infirmière
- > la préparation du médicament
- > le traitement

AVANT LE TRAITEMENT

- 1** Vous verrez votre infirmière avant chaque traitement. Elle vous posera des questions sur votre état de santé, votre dernier traitement et les effets secondaires que vous avez pu avoir. Prenez le temps d'en discuter avec elle.
- 2** Votre médicament de chimiothérapie est préparé. Vous devrez attendre pendant ce temps. Le temps d'attente peut varier d'une fois à l'autre.

PENDANT LE TRAITEMENT

- 1** Vous êtes allongé.
- 2** L'infirmière nettoie vos parties génitales avec un produit désinfectant. Prévenez l'infirmière si vous êtes allergique à l'iode.
- 3** Elle insère le petit tube (cathéter) dans le canal par lequel vous urinez. Le tube est poussé dans le canal urinaire, jusque dans la vessie. En cas d'inconfort, un anesthésiant local peut vous être appliqué.
- 4** L'urine présente dans votre vessie est vidée par le tube.
- 5** Le médicament de chimiothérapie est envoyé par le même tube, dans votre vessie.
- 6** L'infirmière retire le tube.
- 7** Vous resterez allongé durant 1 heure en vous tournant toutes les 15 minutes.
- 8** Vous pouvez ensuite partir, à moins d'un avis contraire.

RECOMMANDATIONS APRÈS LE TRAITEMENT

N'urinez pas pendant 2 heures à partir du moment où le tube a été retiré. Il y a cependant certaines exceptions.

2 heures après le retrait du tube

- > Allez uriner.
- > Buvez au moins 10 à 12 verres de liquide par jour pendant les 48 heures qui suivent le traitement. Cela diminue les effets secondaires (voir paragraphe plus loin).

Pendant 4 jours après CHAQUE traitement

La chimiothérapie détruit les cellules cancéreuses. Mais elle peut aussi détruire des cellules normales. C'est pourquoi vous devez vous assurer qu'aucune personne ou animal proche de vous ne soit en contact avec votre urine ou vos selles.

Pour l'éviter :

- > Urinez en position assise sur la toilette pour éviter les éclaboussures.
- > Chaque fois que vous avez uriné, fermez le couvercle et **tirez la chasse d'eau 2 fois**.
- > Après avoir uriné, lavez vos parties génitales à l'eau et au savon.
- > Lavez-vous les mains avant et après être allé aux toilettes.
- > S'il y a des éclaboussures, nettoyez la toilette et le rebord à l'eau et au savon.
- > Lavez séparément les vêtements qui auraient pu être en contact avec l'urine ou les selles.
- > Si de la peau a été en contact avec de l'urine, nettoyez-la avec de l'eau et du savon.



Y-a-t-il des précautions à prendre après les traitements?

Pour savoir les autres précautions à prendre pour vous protéger et protéger vos proches, lisez la fiche *Précautions à prendre pendant vos traitements contre le cancer*.



Ces précautions doivent être prises durant les 4 jours qui suivent chaque traitement de chimiothérapie.

Y a-t-il des effets secondaires?

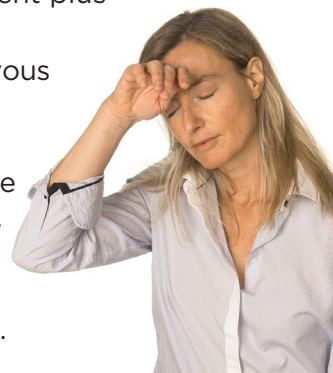
Voici ce que vous pourriez ressentir durant les 2 jours qui suivent le traitement :

- difficulté à uriner
- douleur dans la vessie au moment d'uriner
- envie d'uriner souvent et en petite quantité, le jour comme la nuit
- sang ou dépôts blanchâtres ou brunâtres dans les urines
- urine rouge : pas d'inquiétude, c'est le médicament que vous prenez (**épirubicine**) qui est éliminé
- petits boutons sur la peau
- fatigue

Que dois-je surveiller après le traitement?

Appelez la clinique où vous avez reçu votre traitement si vous avez l'un des symptômes suivants :

- > Les effets secondaires durent plus de 2 jours.
- > Vous avez des frissons ou vous vous sentez très mal.
- > Vous avez du sang dans votre urine pendant plus de 2 jours après le traitement. Après 2 jours, votre urine doit être claire.
- > Vous n'arrivez pas à uriner.



Rendez-vous à l'urgence :

- Dès que votre température prise par la bouche dépasse 38,3 °C (100,9 °F).
- Si votre température prise par la bouche dépasse 38,0 °C (100,4 °F) pendant plus d'une heure.

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions ?

Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) à Trois-Rivières :

Secrétariat - Clinique externe d'urologie.

> **819 697-3333, poste 63295**

Hôpital du Centre-de-la-Mauricie à Shawinigan :

Secrétariat - Chirurgie générale et urologie.

> **819 536-7500, poste 2626**

Hôpital Sainte-Croix à Drummondville :

Secrétariat - d'hémo-oncologie.

> **819 478-6464, poste 24202**

Hôtel-Dieu-d'Arthabaska à Victoriaville :

Secrétariat - Clinique externe d'urologie.

> **819 357-3843**



POUR EN SAVOIR PLUS

Cancer de la vessie-Canada :

> cancerdelavessiecanada.org

Société canadienne du cancer :

> cancer.ca



BLOC-NOTES



Questions



Personnes-ressources et contacts

Pour en savoir plus sur le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, consulter le site Internet :

<https://ciusssmq.ca>

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Le CHUM n'est pas responsable du contenu de ce document tel que modifié par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, ni de l'utilisation qu'en fait ce dernier.

chumontreal.qc.ca/fiches-sante